



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC

Question écrite n° 67679

Texte de la question

M. Philippe Houillon attire à nouveau l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des corps PEGC. En 1993, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie avait ouvert des perspectives pour que les carrières des PEGC et des certifiés soient identiques. Huit ans après, aucune mesure concrète n'a été prise. Interrogé à plusieurs reprises à ce sujet, il indiquait en avril, mai et juin 2001 que ces mesures pourraient se traduire par un plan de trois ans dès le budget 2002. En août et en septembre il ne faisait plus état de la date d'entrée en vigueur du plan, soit le budget 2002. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si le plan prévu sur trois ans est toujours d'actualité.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Houillon](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67679

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6011